

# GUIDE PRATIQUE 2022-2023

**Contact :** Centre de Loisirs les Boud'choux

Téléphone : 04 67 39 39 50 ou 06 38 92 36 80

mail : [clshboudchoux@wanadoo.fr](mailto:clshboudchoux@wanadoo.fr)

Présence de la Directrice au Centre :

Lundi : 7h30 - 15h00

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 7h30 - 14h30



Plus de 120 écoliers, un regroupement scolaire avec la commune de Coulobres, 4 classes maternelles et élémentaires...la dynamique autour de l'école et du centre de loisirs est bien réelle.

Pour cette rentrée :

- ◆ Nouvelle directrice à l'Ecole d'Espondeilhan
- ◆ Création d'une nouvelle classe avec un poste d'enseignante
- ◆ Nouvelle répartition des classes du regroupement scolaire entre Coulobres et Espondeilhan
- ◆ Nouveau prestataire au niveau de la cantine scolaire.

Ces éléments illustrent la composante « éducation » de notre commune, active et résolument tournée vers la formation et l'avenir. L'équipe municipale d'Espondeilhan souhaite apporter à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage et à lui proposer un accès privilégié aux activités éducatives, culturelles et sportives. Cette politique éducative ambitieuse, va bien au-delà des strictes obligations des communes dans ce domaine.

Notre politique éducative s'inscrit autour des grands axes prioritaires suivants :

- Un axe de développement de moyens logistiques et matériels, de travaux d'entretiens et de sécurisation des bâtiments et des parkings (changement du mode de chauffage et installation de panneaux photovoltaïques sur le toit), et de moyens techniques (outils, informatiques).
- Un axe de moyens humains avec des équipes et des professionnels spécifiquement dédiés au secteur de l'éducation. Deux ATSEM sont mis à disposition dans les classes de maternelle de Aude MONTANIER et Aurélie CORDIER.

L'ensemble de ces actions se déclinant dans un partenariat étroit avec les équipes éducatives, les enseignants et les parents d'élèves, en intégrant et en prenant en compte la diversité des temps de vie de l'enfant, leur articulation avec les heures de classe et l'importance des temps péri et extrascolaires.

Le but recherché est de rendre plus agréables et instructives les journées d'école et de loisirs.

Les programmes d'activités du centre de loisirs ont été remaniés afin d'être plus attractifs pour les enfants. Victime de son succès, nous avons obtenu l'accord de la PMI pour augmenter la capacité du centre juste avant les vacances en juin dernier.

Cet été, le centre a tourné à plein régime et sa fréquentation a été en forte augmentation. Nous avons souhaité le maintenir ouvert tout l'été, alors qu'il fermait auparavant 15 jours.

Il y a eu l'arrivée de nouveaux personnels. Sandrine et Terry en décembre, en tant qu'ATSEM et animatrices, Sandra en tant qu'animatrice.

L'addition de ces actions doit permettre à chaque enfant d'Espondeilhan d'accéder à une offre scolaire, culturelle, sportive et de loisirs variée et de qualité. Chacun de nos élèves doit avoir les mêmes chances pour réussir à l'école mais également pour son épanouissement personnel.

Cette année et pour la deuxième année consécutive, nous avons le plaisir de vous adresser ce « guide pratique » regroupant toutes les informations utiles pour vos enfants. Il vous accompagnera toute l'année afin de faciliter vos démarches administratives et vous éclairer sur les services périscolaires et extrascolaire.

Ce guide est *consultable et téléchargeable à tout moment sur le site internet de la commune*, rubrique Enfance et Scolarité. Il sera actualisé chaque année.

Bonne rentrée à tous.



Christophe LLOP  
Maire



Laurence MAHÉO  
1ère Adjointe  
Déléguée Enfance Jeunesse

# ACCUEIL ET HORAIRES DES DIFFERENTS TEMPS D'ACCUEIL

## • EXTRASCOLAIRE

Nous accueillons les enfants de la maternelle au CM2, durant les temps de vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Les plannings des activités sont en ligne environ 1 mois avant chaque période de vacances.

Diverses activités sont proposées (manuelles, artistiques, sportives) ainsi que des sorties.

L'accueil des enfants se fait en priorité à la journée, avec ou sans repas, mais aussi à la demi-journée, en fonction des places disponibles.

## • PERISCOLAIRE

Nous accueillons :

- les enfants scolarisés à l'école «Le petit prince» au sein du restaurant scolaire,
- les enfants d'Espondeilhan et Coulobres scolarisés soit à l'école «Le petit prince» soit à l'école «Vigne et soleil» au sein des accueils périscolaires matin et soir.

## LES HORAIRES

### pour les jours de classe

**7h30/9h** : Arrivée échelonnée des enfants.

Nous leur proposons des activités calmes, des jeux, des puzzles, du coloriage, un coin lecture, des jeux de construction.

Ce temps leur permet de rentrer tout doucement dans la journée.

**12h/13h30** : Temps de pause méridienne.

Les enfants de maternelle mangent à 12h sur du mobilier adapté.

Nos objectifs pédagogiques sont basés sur la découverte du goût, l'équilibre alimentaire ainsi que l'hygiène (brossage des dents après le repas \*). *\*sauf en période Covid*

Si votre enfant a des intolérances alimentaires et/ou des allergies alimentaires, merci de bien vouloir le préciser sur la fiche sanitaire.

**16h40/18h30** : Le soir, le départ se fait échelonné, selon l'arrivée des parents.

Plusieurs activités seront proposées aux enfants : activités manuelles, sportives, culturelles....

Sur les temps d'accueil du matin et du soir, les animateurs ont pour objectifs pédagogiques : le plaisir du jeu, la découverte culturelle et l'éveil à la créativité et à l'imaginaire.

## Le mercredi

L'accueil se fait de 7h30 à 9h, ensuite les enfants partent en activités.

Ces activités variées sur des thèmes divers sont encadrées par 3 animateurs.

Le repas se déroule de 12h à 13h15, toujours les mêmes objectifs pédagogiques, la découverte du goût, l'équilibre alimentaire...

Cette année, une activité SPORT est proposé par le Foyer Rural, aux enfants présents au Centre de Loisirs le mercredi matin :

- Eveil Corporel pour les 3-6 ans
- Hip-Hop pour les 6-10 ans

Les enfants seront accompagnés à la salle des fêtes par les animatrices.

Un supplément de 2€ sera demandé pour l'activité.

# LES INSCRIPTIONS

Au début de chaque année scolaire, un dossier d'inscription est établi et doit être déposé au Centre de Loisirs.

Il comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

En cas de demande d'inscription en cours d'année scolaire, le dossier doit être établi préalablement au moment de l'accueil de l'enfant.

Tout DOSSIER INCOMPLET impliquera le refus de la prise en charge de l'enfant dans les structures municipales.

***Aucune inscription ou modification ne sera prise en compte par le Secrétariat de la Mairie.***

Les inscriptions pour l'ensemble des accueils et Cantine se font sur internet :

1/ <https://espondeilhan.fr>

2/ Onglet « enfance et scolarité »

3/ Choix « réservation carte + »

4/ Mettre l'identifiant fourni à l'ouverture de votre compte famille et créer un mot de passe.

5/ Suivre le « guide utilisation carte + » fourni avec votre identifiant

⇒ *Le Guide est également consultable sur le site internet de la commune.*

Les paiements peuvent se faire en ligne par CB, en espèces ou en chèque au secrétariat de la mairie.

**Pour le périscolaire et Cantine** : uniquement sur internet **au plus tard le lundi soir (avant minuit)** pour les accueils de la semaine suivante.

**Pour la garderie** matin et/ou soir : inscription obligatoire et payante.

Une garderie réservée et non utilisée ne sera créditée à nouveau sur votre « compte famille » uniquement sur présentation d'un certificat médical dans un délai de 48 heures maximum ET après en avoir informé le centre de loisirs par téléphone au 04 67 39 39 50 ou 06 28 92 36 80.

**Pour l'extrascolaire** : uniquement sur internet et pendant une période définie sur le dépliant des activités envoyé par mail, avant chaque vacance scolaire.

Les réservations du centre de loisirs pendant les vacances scolaires seront ouvertes en priorité aux habitants d'Espondeilhan et de Coulobres.

Elles seront ensuite (10 jours après) ouvertes aux familles des autres villages si des places sont encore disponibles et uniquement selon les périodes d'inscriptions définies sur le dépliant.

De plus, les inscriptions à la journée seront prioritaires.

A la fin des périodes d'inscriptions indiquées sur le dépliant, il n'y aura pas d'annulation possible des réservations (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Les inscriptions aux sorties sont définitives, il ne sera accordé aucune annulation.

Dans tous les cas et quelque soit le motif d'annulation, chaque repas commandé sera annulé.

***Les inscriptions ou modifications hors-délais, ne pouvant être faites en ligne sur le 'portail famille', se feront uniquement auprès de la Directrice du Centre de Loisirs, par téléphone ou par mail aux horaires suivants :***

***Lundi 7h30 - 15h***

***Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 7h30 - 14h30***

## LES INSCRIPTIONS

- **CANTINE et GARDERIE** matin et soir :

Pour des raisons d'organisation et d'intendance, les repas et les accueils matin et soir non réservés dans les délais seront facturés :

5 € le restaurant scolaire,

1€50 l'accueil du matin, 2€ l'accueil du soir.

Les MENUS de la Cantine sont affichés à l'entrée du centre de loisirs et consultables sur le site internet de la commune.

- **« COUP DE POUCE DEVOIRS »**

Pendant la garderie du soir, 2 fois par semaine, des bénévoles accompagnent les enfants volontaires pour leurs devoirs.

- **SERVICE MINIMUM** en cas de GREVE ou d'ABSENCE des enseignants :

En cas de grève des enseignants, un service minimum d'accueil des enfants sera mis en place par la mairie.

Afin d'organiser au mieux l'accueil, les parents devront informer au plus vite la Mairie de la présence ou non de leurs enfants, même si ce dernier a déjà été inscrit sur le site.

En cas d'absence d'un enseignant, les enfants dont les deux parents travaillent seront répartis dans les autres classes.

Aucun service minimum ne sera organisé ce jour-là.

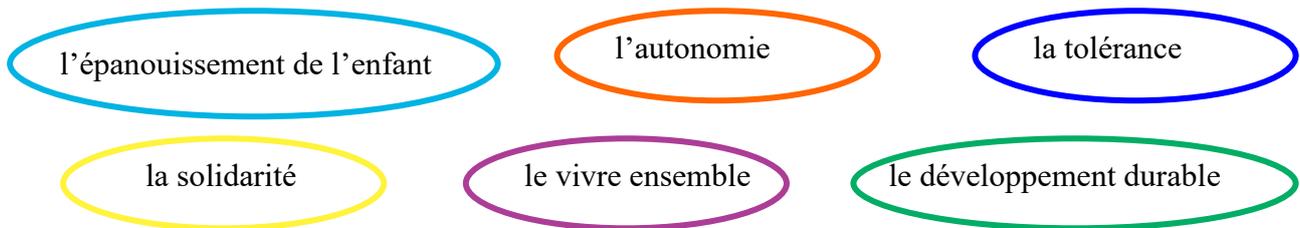
*Le règlement de fonctionnement du Centre de Loisirs « Les Boud'choux » est consultable à tout moment sur le site internet de la commune, rubrique Enfance Jeunesse.*

# LE PROJET PEDAGOGIQUE

Espondeilhan est en regroupement pédagogique avec la commune limitrophe de Coulobres et compte donc plus de 120 enfants sur les 2 écoles.

Le projet pédagogique est à la fois un outil de travail et un contrat entre les différents intervenants. Il présente les orientations pédagogiques et les moyens mis en œuvre par la directrice et l'équipe d'animation afin d'atteindre les objectifs éducatifs visés par l'organisateur.

Les grandes valeurs du projet éducatif sont :



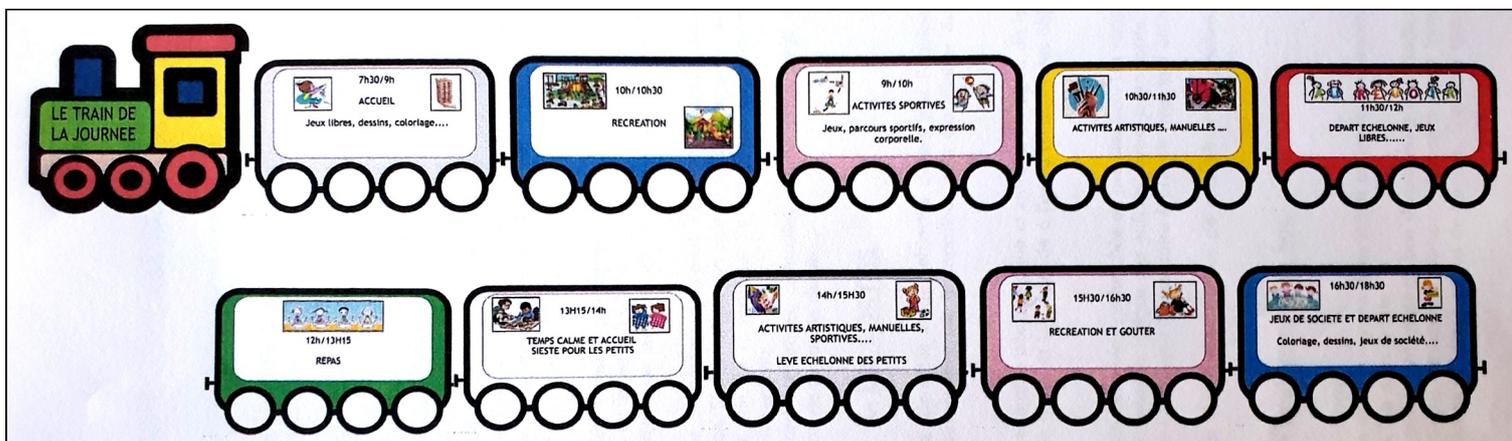
Le Projet Educatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Concernant la commune d'Espondeilhan, les objectifs éducatifs sont les suivants :

- Favoriser le développement physique, intellectuel et social de l'enfant
- Sensibiliser l'enfant à la notion de citoyenneté et au respect de l'environnement
- Proposer une offre de loisirs diversifiés et accessible à tous en privilégiant les activités de découvertes artistiques, sportives, culturelles
- Favoriser une relation de confiance avec les parents,
- Rendre les jeunes, acteurs de leur projet en s'impliquant sur leur territoire.

Afin de répondre au projet éducatif, l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs a fait le choix de cibler son action autour de 5 objectifs :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Développer le sens de la citoyenneté
- Proposer une offre de loisirs diversifiée et accessible à tous : art, sport, culture
- Sensibiliser les enfants sur le respect de l'environnement

## Le train de la journée : journée type à l'accueil de loisirs



# CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

	<b>ZONE A</b>	<b>ZONE B</b>	<b>ZONE C</b>
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2022		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.  
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.  
Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

# L'ÉQUIPE DES ANIMATRICES AU CENTRE DE LOISIRS



Blandine SALES-JOULIE  
Directrice du Centre de Loisirs

Michèle BARRET  
Animatrice



Sylvie FLOUET  
Animatrice



Sandrine HUILLET BRAX  
ATSEM / Animatrice



Terry DARONNE  
ATSEM / Animatrice



Sandra NIARD  
Animatrice



La salle du centre de loisirs



La cantine